



SENSIBILISATION & FORMATION

Sensibiliser ses salariés aux actions d'économies d'énergie

La mise en place d'actions comportementales, organisationnelles ou simplement préventives peut être significative et permettre de réaliser très rapidement des économies d'énergie avec **un Temps de Retour sur Investissement inférieur à 12 mois.**

Nous vous délivrons les outils et les savoirs pour vous aider dans cette phase.

1. Sensibilisation et formation

Ateliers de sensibilisation, formations sur mesure, etc.

2. Supports de communication

Diffusion des bonnes pratiques dans votre organisation *via* des supports tels que des guides, *bonnes pratiques*, éco-gestes, affiches, etc.



Numéro d'agrément des
organismes de formation
n° 11.92.2028192

NOS ATOUTS



Organisme de formation agréé



Formateurs professionnels
(ingénieurs en efficacité énergétique)